

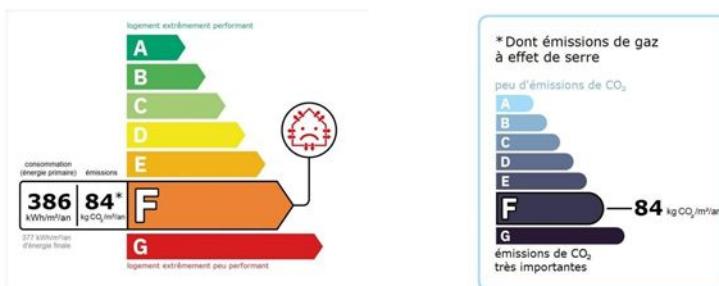


## Résumé de l'expertise n° AS-5736

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.

Désignation du ou des bâtiments
<i>Localisation du ou des bâtiments :</i>
Adresse : ..... <b>7 Rue Valette</b>
Commune : ..... <b>93100 MONTREUIL</b>
<b>Section cadastrale AY, Parcelle(s) n° 205</b>
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
<b>Esc. A; Etage 6; Porte Droite, Lot numéro 47 / 67</b>
Périmètre de repérage :..... <b>Ensemble des parties privatives sans démontage ni destruction.</b>

Prestations	Conclusion
Etat Amiante	Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.
Etat Termites	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.
DPE	Consommation conventionnelle : 386 kWh ep/m <sup>2</sup> .an (Classe F) Estimation des émissions : 84 kg eqCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an (Classe F) Estimation des coûts annuels : entre 720 € et 1 040 € par an, prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 Méthode : 3CL-DPE 2021 N° ADEME : 2393E3054175Y
Electricité	L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).
Mesurage (surface Loi Carrez)	Superficie Loi Carrez totale : 36,00 m <sup>2</sup> Surface au sol totale : 36,00 m <sup>2</sup>





## Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : AS-5736  
Date du repérage : 12/09/2023  
Heure d'arrivée : 15 h 31  
Durée du repérage : 02 h 20

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

**Extrait de l'Article 4-1** - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

**Extrait Art.4-2** - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

### Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :  
Département : .... **Seine-Saint-Denis**  
Adresse : ..... **7 Rue Valette**  
Commune : ..... **93100 MONTREUIL**  
**Section cadastrale AY, Parcelle(s) n° 205**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :  
**Esc. A; Etage 6; Porte Droite, Lot  
numéro 47 / 67**

### Désignation du propriétaire

Désignation du client :  
Nom et prénom : ..... [REDACTED]  
Adresse : ..... [REDACTED]

### Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **SCP CHASTANIER ALLENO LAYEC**  
Adresse : ..... **39, Avenue du Président Wilson  
93100 MONTREUIL**

### Repérage

Périmètre de repérage : **Ensemble des parties privatives  
sans démontage ni destruction.**

### Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : ..... **SAMSON Alexandre**  
Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... **RESAM DIAGNOSTICS**  
Adresse : ..... **95, Avenue Du Président Wilson  
93100 MONTREUIL**  
Numéro SIRET : ..... **504394974**  
Désignation de la compagnie d'assurance : ..... **ALLIANZ**  
Numéro de police et date de validité : ..... **86517808/80810400 - 30/09/2023**

### Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s)

**Surface loi Carrez totale : 36,00 m<sup>2</sup> (trente-six mètres carrés)**  
**Surface au sol totale : 36,00 m<sup>2</sup> (trente-six mètres carrés)**

**Résultat du repérage**Date du repérage : **12/09/2023**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :  
**Néant**

Liste des pièces non visitées :

**Sous-Sol - Cave (Non localisé(e))**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

[REDACTED]

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Lots	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
6ème étage - Séjour + Cuisine	47	18.93	18.93	
6ème étage - Toilettes 1	47	0.95	0.95	
6ème étage - Chambre 1	47	9.36	9.36	
6ème étage - Salle de bain	47	4.07	4.07	
6ème étage - Dressing 2	47	2.69	2.69	

Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 36,00 m<sup>2</sup> (trente-six mètres carrés)****Surface au sol totale : 36,00 m<sup>2</sup> (trente-six mètres carrés)**Fait à **MONTREUIL**, le **12/09/2023****Par : SAMSON Alexandre**

Aucun document n'a été mis en annexe

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.